



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5<sup>e</sup> séance du mardi 12 octobre 2021

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

### Le Conseil communal de Lausanne

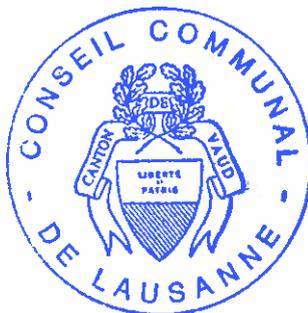
- vu la pétition de M. Georges Guex (20 signatures) : « *Il faut revenir au rythme lumière le jour, l'obscurité la nuit* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi douze octobre deux mille vingt et un.

Le président :



Le secrétaire :